

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 mai 2012

OBJET : Révision du montant du loyer du logement municipal du presbytère.

L'an deux mille douze et le 9 mai à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

Présents : BATAILHOU-VILLET Evelyne, AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, ROSELLO José, CHABROT Frédéric

Excusée : Mme JOURDA Béatrice qui a donné pouvoir à M BEDEL Philippe pour voter en son nom.

M. AMESTOY Pierre a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire indique que la locataire actuelle du presbytère vient de signifier son congé pour le bail du logement du presbytère.

Il précise que la perspective d'établir un nouveau bail pour le futur locataire permet de réviser à la hausse le montant du loyer mensuel à établir afin de le rendre plus conforme au prix du marché et d'amortir les investissements conséquents récemment engagés pour le rénover.

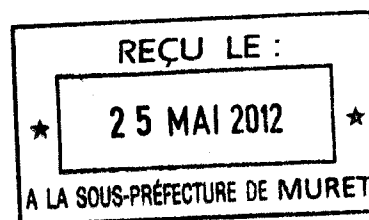
Pour ce logement T3 de 80 m² avec jardin, il propose de porter le loyer mensuel à 350 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le nouveau montant du loyer à intervenir à l'établissement du prochain bail.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents que nécessaires,

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'État le 25/05/2012



Le Maire, P.BEDEL

